

Stéphane Bern : « D'urgence, la défense du patrimoine doit devenir une cause nationale »

Dans une tribune au « Monde », Stéphane Bern détaille la mission de préservation du patrimoine qui lui a été confiée par Emmanuel Macron et refuse toute polémique sur sa nomination.

LE MONDE | 04.10.2017 à 11h24 • Mis à jour le 04.10.2017 à 13h21 | Par Stéphane Bern (Présentateur télé d'émissions de patrimoine et chargé d'une mission de préservation du patrimoine par le président de la République)



« Le tourisme patrimonial crée 21 milliards d'euros par an de richesse et génère directement ou indirectement quelque 500 000 emplois » (Photo : Stéphane Bern et Emmanuel Macron, au château de Monte-Cristo, à Marly-le-Roi, le 16 septembre). POOL/REUTERS

Tribune. Chaque année, pas moins de 83 millions de touristes étrangers découvrent avec enthousiasme les richesses patrimoniales de la France. Ils visitent d'abord les grands monuments parisiens, les châteaux de Versailles, de Fontainebleau et des bords de Loire, le Mont-Saint-Michel et les abbayes de Cluny ou de Vézelay, les centres historiques des grandes métropoles... Mais au-delà ?

Ces trésors célèbres et bien portants dissimulent mal l'état de délabrement général du patrimoine rural français. Combien d'églises sont aujourd'hui encore menacées de destruction ? Combien de châteaux, abbayes ou prieurés cherchent preneur ? Combien de maisons d'illustres sont fermées à la visite, pour cause d'insalubrité notamment ? Combien de témoignages de la France ouvrière laissés à l'abandon ?

Lire aussi : « [Évitons une politique de défense du patrimoine bling-bling](#) »

([/idees/article/2017/10/04/nicolas-offenstadt-evitons-une-politique-patrimoniale-bling-bling_5195937_3232.html](#))

Sur quelque 44 000 monuments historiques protégés, pas moins de 7 % sont en grave péril et les estimations les plus sérieuses établissent à 9 000 le nombre de sites classés ou inscrits en état de dégradation avancée. Partout en France, des communes rurales de moins de 2 000 habitants (elles abritent à elles seules la moitié de ces trésors d'architecture ou d'histoire) appellent à l'aide pour

que le mécénat privé supplée au manque de subventions d'Etat et à la baisse sensible des dotations publiques. Bien des propriétaires privés, considérés trop généralement comme des nantis bénéficiant d'une niche fiscale, ne parviennent plus à financer des travaux de restauration, nécessaires mais coûteux. De sorte que c'est tout le tissu de notre patrimoine national qui est menacé de ruine.

Conservatoire des métiers

Cet abandon est une faute morale, sociale et intellectuelle, mais il m'apparaît aussi comme un mauvais calcul économique et politique. Le tourisme patrimonial crée 21 milliards d'euros par an de richesse et génère directement ou indirectement quelque 500 000 emplois. Cela ne mérite-t-il pas d'être pris en considération ? D'autant que ce patrimoine impacte directement le dynamisme de l'économie des territoires, spécialement en zone rurale. Ainsi peut-il constituer une « industrie » prospère.

Ce n'est pas tout : notre patrimoine, culturel mais également naturel, est une source de fierté pour les habitants et un ciment d'unité – pour ne rien dire de la mémoire collective qu'il incarne au-delà même des questions d'identité. Les lieux de mémoire ne se contentent pas d'égrener, de châteaux en églises, une histoire royale et religieuse ; ils englobent avec la même force symbolique le patrimoine industriel et ouvrier, le patrimoine vernaculaire – témoin d'un quotidien parfois oublié – ou les maisons d'illustres, propres à transmettre le goût de la culture et du savoir. Une politique de sauvegarde patrimoniale ambitieuse et volontaire se doit de prendre en compte tous les lieux de mémoire, dès lors que leur intérêt historique et architectural est avéré.

IL NE S'AGIT EN
RIEN D'UNE
AFFAIRE
POLITICIENNE,
N'EN DÉPLAISE
AUX AMATEURS
DE POLÉMIQUE.
CEUX QUI
RICANENT
FERAIENT MIEUX
DE VENIR AIDER
TOUS LES
BÉNÉVOLES.

Le patrimoine, enfin, est un conservatoire des métiers d'art et des savoir-faire ancestraux, qu'il importe aussi de sauvegarder : gestes immémoriaux des tailleurs de pierre, charpentiers, couvreurs, stucateurs, staffeurs, ébénistes, doreurs, bronziers, mosaïstes, verriers... D'urgence, la défense du patrimoine doit devenir une cause nationale. Il ne s'agit en rien d'une affaire politicienne, n'en déplaît aux amateurs de polémique. Ceux qui ricanent feraient mieux de venir aider tous les bénévoles qui donnent de leur temps libre pour mener à bien des chantiers de protection ou de mise en valeur !

Beaucoup d'entre eux ont aujourd'hui le sentiment que l'Etat – et plus largement les pouvoirs publics – les abandonne au profit d'autres causes jugées plus urgentes. Certes, sur le terrain, les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) suivent de près certains dossiers, et font remonter des informations à la direction des patrimoines du ministère de la culture. Mais ces dossiers, trop nombreux, ne font que s'accumuler.

Lire aussi : « En nommant Stéphane Bern "Monsieur Patrimoine", l'Etat reconnaît son impuissance » ([/idees/article/2017/09/29/en-nommant-stephane-bern-monsieur-patrimoine-l-etat-reconnait-son-impuissance_5193206_3232.html](https://idees/article/2017/09/29/en-nommant-stephane-bern-monsieur-patrimoine-l-etat-reconnait-son-impuissance_5193206_3232.html))

La mission qui m'a été confiée par le président de la République s'articule en deux temps : tout d'abord établir un état précis du patrimoine, pour en réévaluer les urgences, région par région, catégorie par catégorie. Je ne le ferai pas seul ! Avec l'appui du ministère de la culture, nous allons réunir dans les prochaines semaines des assises du patrimoine mobilisant tous les acteurs : fondations du patrimoine, sites et monuments, vieilles maisons françaises, demeures historiques, remparts, patrimoine et environnement, maisons paysannes de France, Sauvegarde de l'art français, Adopte un château, Yves Dauge, Martin Malvy... La seconde partie de la mission va consister à trouver des moyens innovants de ressource, afin de compléter les financements publics – sans pour autant se substituer à eux.

« Loto patrimoine »

Le patrimoine est l'affaire de tous. C'est une mobilisation populaire que j'aimerais susciter, dans la droite ligne des Journées européennes du patrimoine, au succès jamais démenti. Car si la puissance publique concourt autant qu'elle le peut à l'entretien du patrimoine si riche de notre pays, elle doit être relayée par toutes les bonnes volontés d'ordre privé.

Pour répondre à ce défi collectif, il me paraît crucial de diversifier les sources de fonds, et d'étudier toutes les formes de financement participatif – pourquoi pas un « Loto patrimoine », dans l'esprit de celui qui soutient le National Trust anglais ? On y associerait le mécénat privé, notamment celui des fondations internationales...

La fondation du patrimoine qui, en vingt ans d'existence, a soutenu quelque 26 000 projets et distribué 2 milliards d'euros pour toutes sortes de travaux, sera naturellement tout indiquée pour opérer l'affectation précise des fonds en veillant, avec l'aide du ministère de la culture, à ce qu'aucun ne soit oublié.

Aujourd'hui, c'est l'énergie de chacun qui est requise pour sauver ce patrimoine auquel nous sommes tous attachés. Ainsi, n'opposons pas les uns aux autres ! J'en appelle à la bonne volonté de tous. Chacun, dans son rôle, est essentiel au service de cette cause qui n'aura qu'un vainqueur : notre pays.